

PEA PME



PME / ETI

Plafond cumulé

Liquidité



Les objectifs

- Distinguer PEA et PEA-PME.
- Vérifier les plafonds cumulés et les supports éligibles.



Les caractéristiques principales

Le plafond propre du PEA PME est 225 000 €, mais le cumul des versements PEA et PEA PME ne peut dépasser 225 000 €, dont toujours 150 000 € maximum sur le PEA.



Les avantages

- Accès à certaines PME et ETI.
- Cadre fiscal de la famille PEA.
- Complément possible au PEA dans la limite commune.



Les limites

Les petites entreprises peuvent présenter davantage de concentration et de difficultés de revente. Éligibilité et diversification doivent être examinées.



Les règles fiscales

Fiscalité de la famille PEA : exonération d'IR sur gains après cinq ans, avec prélèvements sociaux ; pour un nouveau plan, repère 2026 de 18,6 %. Règles de retraits et exceptions à examiner.

À se demander : Quel montant ai-je déjà versé dans mon PEA ?